



**SOCIÉTÉ COOPERATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE, A CAPITAL VARIABLE
ENTREPRISE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
SIÈGE : PARIS**

SIRET 841249378 00024 APE 9329Z

STATUTS

Constitutifs au 14/06/ 2018

PREAMBULE

Contexte général

La fracture sociale et culturelle s'accroît dans les quartiers populaires dits Politique de la Ville, le plus souvent les habitant.e.s se sentent exclu.e.s et les touristes ignorent leurs attraits. Depuis 2015, la fréquentation des sites incontournables a été rognée, au cœur des capitales européennes, notamment à Paris, future ville olympique. En parallèle, les mobilisations citoyennes, les engagements solidaires et les résidences alternatives prennent de l'essor, ici en faveur de la diversité, là pour des lieux de création ou de diffusion culturelle, sans parler d'espaces dédiés aux solidarités, de tiers lieux, d'économie collaborative, de circuits courts pour se rapprocher les uns des autres, agir en solidarité, ranimer la fraternité avec ou sans l'appui des réseaux sociaux, avec ou sans l'appui des pouvoirs publics.

Le contrat ville pour la période 2015/2020 insiste sur « *Le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain. Dorénavant, tous les dispositifs (contrats de ville et projets de renouvellement urbain) sont conçus et pilotés en associant les citoyens concernés. Des conseils citoyens sont créés dans les territoires prioritaires. Ils ont pour mission d'être des lieux d'échanges entre habitants, de développer leur expertise d'usage, d'assurer leur représentation dans toutes les instances du contrat de ville et de constituer un espace permettant de valoriser les initiatives* » (Source CGET).

C'est dans le 18^{ème} arrondissement que le projet coopératif Quartiers d'Art a pris corps, la population des Quartiers Politique de la Ville représente 90.000 habitants. Dans le quartier Goutte d'Or, ils sont près de 12.000 avec un revenu médian par habitant parmi les plus bas (10.800 euros) de France. Les indicateurs sont au rouge : commerces illicites, vagues migratoires exponentielles, mineurs isolés inquiétants, paupérisation et anxiété des habitants, taux de chômage en hausse, logements sociaux sans mixité, inégalités de genre dans la sphère privée, sans parler de la surreprésentation masculine en espace public, des personnes sans logis, des jardins publics fermés, de la nécessaire présence policière, etc. Les tensions sont nombreuses. C'est ici que s'est implantée la première Zone de Sécurité Prioritaire, c'est ici qu'entre des acteurs œuvrant pour plus de solidarités dans les quartiers populaires, il a été décidé de créer une coopérative ayant pour objet la mise en réseau des acteurs culturels ou artistiques avec les habitants des quartiers populaires, notamment les femmes et les jeunes adultes, en souffrance ou pas.

La SCIC Quartiers d'Art prétend être en mesure de répondre à la première priorité du contrat ville national, à savoir contribuer au développement de l'activité économique et de l'emploi dans un cadre de vie renouvelé par les acteurs de la politique de la ville. Le tout participant au développement d'une cohésion sociale par le partage des responsabilités entre les trois catégories d'associés : product.eurs.rices, bénéficiaires et partenaires. Il s'agit d'agir en solidarité entre act.eurs.rices culturel.le.s et habitant.e.s des quartiers avec une visée économique, pour contribuer à satisfaire les deux premiers besoins identifiés par Maslow, à savoir les besoins physiologiques et sécuritaires, tout en faisant émerger les talents des cités, autrement dit tout en contribuant à la lutte contre les discriminations, à l'appui de la jeunesse et à l'égalité femmes/hommes. Ces trois derniers axes figurent parmi les priorités transversales du contrat de ville parisien et correspondent aux axes de développement des fondat.eur.rice.s de la SCIC Quartiers d'Art.

Historique de la démarche

Les premier.e.s porteur.r.se.s du projet se sont rassemblé.e.s dès 2014, à Paris au sein de Collectif Cultures Créations (association) et de Quartiers d'Art (festival circonscrit uniquement) dans le 18^{ème} arrondissement. Leur objectif est déjà de créer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) œuvrant dans les Quartiers Politique de la Ville. En 2015, l'intervention de l'URSCOP et la réalisation d'un Diagnostic Local d'Accompagnement conduisent à conforter ces choix. Les participant.e.s comme le festival se situent progressivement sur tout le territoire parisien sans pour autant voir les financements de la manifestation - par ailleurs gratuite, augmenter.

L'usage de travailler ensemble sur des modes de gouvernance partagés s'est progressivement mis en place, des profils de sociétaires, des choix de formes juridiques, des statuts, un règlement intérieur, des bons de souscription ont suivi la rédaction de la Charte pour voir consacrer 2018 et sa 10^{ème} édition comme l'année idéale pour trouver d'autres financements, en passant par un comité de financeur, par une démarche de financement participatif sur les réseaux sociaux, par la recherche de partenaires conseils, et enfin par la création d'une « start up » sous forme de société anonyme simplifiée avec son capital ouvert aux acteur.rice.s de l'économie sociale et solidaire, habitant.e.s, touristes, créateur.rices et artistes, proches ou éloigné.e.s de l'emploi.

Progressivement Quartiers d'Art a été en mesure, à budget constant, de se développer tout au long de l'année et dans les 8 arrondissements concernés par la Politique de la ville. Ses objectifs sont de trois ordres, à savoir tout d'abord transformer notre regard sur les territoires par un processus de valorisation des cultures alternatives, des nouveaux équipements culturels municipaux et des actions conduites par des artistes et des révélateurs en périphérie. Il s'agit en deuxième lieu de contribuer à l'accès à la culture pour les publics éloignés par des actions de médiation en amont. Le troisième objectif vise à décentrer le tourisme, jeunes adultes notamment, franciliens ou européens tout en créant des emplois pour les habitants de ces territoires en lien avec le milieu de l'insertion, de la formation et de l'accompagnement vers l'emploi.

Pour donner plus de sens à l'opération, un thème est choisi chaque année, ainsi en 2015, il s'agissait de souligner « *La place des femmes dans les Quartiers* », en 2016 d'insister sur « *Les Solidarités* », puis en 2017 sur « *La Citoyenneté* ». Pour l'année 2018, 10^{ème} édition, les contributeurs du festival, ont retenu « *Les cultures de la République* ».

Quartiers d'Art et ses fondateurs

Les fondateur.rice.s de la coopérative souhaitent agir dans trois directions. Tout d'abord, recueillir, diffuser, contribuer à la création culturelle par des projets novateurs de type recherche / action. Ensuite œuvrer pour la mobilisation des acteur.rice.s, par la sensibilisation et l'action en réseau entre habitant.e.s, professionnel.le.s d'institutions, ou de structures culturelles ou sociales, de services publics et municipaux, y compris dans les domaines sociaux ou d'accès aux droits. Enfin produire des démonstrateurs par l'implication dans des projets de terrain et de territoires dans leur quartier d'implantation et dans les quartiers parisiens situés également en géographie prioritaire. Progressivement des tables rondes, des débats, des mobilisations collectives de quartiers vont se développer pour contribuer à l'expression des valeurs indispensables au lien social dans l'espace public urbain comme dans la sphère privée. La mutualisation des savoir-faire, la réalisation d'économies d'échelle et la réussite d'un projet sociétal pour contribuer au développement économique durable de la vie dans les cités font

partie intégrante de la coopération entre les sociétaires.

Aujourd'hui Quartiers d'Art se positionne comme un mouvement à même de mobiliser des citoyen.ne.s avides de rencontres nouvelles et authentiques, animé.es par des motivations de solidarité affirmées, ouverts à des expériences collectives conviviales et originales, basées sur la découverte et le mieux vivre ensemble, et en toute conscience.

- Il faut comprendre dans la notion de citoyen.ne, à la fois les termes de visiteu.r.se, d'habitant.e, de touriste, d'étranger.e, de jeune, d'étudiant.e, de demandeur.euse d'emploi, bref toute personne physique se ressentant l'envie de partager des expériences culturelles et solidaires. Ces personnes sont susceptibles de devenir sociétaires de la coopérative, sous l'appellation de BENEFCIAIRES.
- Quartiers d'Art propose des dizaines de balades, des ateliers de pratiques artistiques amateurs, des débats, des expositions, des concerts et des spectacles dans plus de cent espaces culturels, paysagers et sociaux et cela à travers tous les Quartiers Politique de la Ville de Paris, ce sont les acteur.rice.s de ce festival qui s'associent pour créer la coopérative aujourd'hui sous l'appellation de CONTRIBUT.EUR.RICE.S
- La démarche suivie pour conduire l'opération vise tout d'abord à mobiliser les LIEUX, associations et collectifs culturels et artistiques des quartiers, jardins partagés, tiers lieux, tout en faisant le lien avec les structures (sociales, jeunesse) drainant des publics éloignés de la culture, pour créer une médiation des publics.
- En parallèle, les institutionnels, notamment les mairies d'arrondissement, les professionnels de la Politique de la ville représentés par les Equipes de Développement Local installées dans les quartiers sont rencontrés pour mieux identifier les besoins et particularités de chacun d'entre eux, ils sont susceptibles de devenir PARTENAIRES au sein de la SCIC.
- La programmation se réalise en concertation avec tous les acteurs évoqués ici, une majorité d'entre eux va rejoindre la SCIC comme sociétaire Bénéficiaire, Contributeur, Lieu ou Partenaire.

Finalité d'intérêt collectif de la coopérative

L'objectif consiste à valoriser de nouveaux espaces de coopération dans les territoires des quartiers populaires, dit Politique de la ville pour lier et structurer les professionnel.le.s, renforcer le rôle des contributeur.rice.s culturel.le.s et créatif.ve.s dans la fabrique de la ville avec les habitant.e.s dans une perspective de développement économique et durable. Attirer ainsi des personnes avides d'échanges culturels, animées par des actions portées par des considérations solidaires, disposer à participer financièrement pour permettre à d'autres de venir gratuitement ou et de bénéficier de formations, contribuer à donner une bonne image de la ville de Paris, faire venir des touristes européens de manière intelligente pour appréhender notre ville autrement, être disposé à ouvrir nos projets sur le développement durable, l'écologie, le partage des valeurs, les savoirs entre des personnes différentes par leur âge, leurs catégories sociales d'appartenance, leurs compétences professionnelles, leurs cultures. Ainsi les axes de développement des projets citoyens, culturels et concrets de la coopérative vont se situer à la fois dans la médiation culturelle, la réalisation d'économies d'échelle et l'extension de liens d'entraide, voire la modélisation de nouveaux modèles économiques, la création de nouveaux emplois localisés.

La rédaction de la Charte dès 2013 précise ainsi qu'il s'agit de remplir plusieurs objectifs. Tout d'abord *"devenir un acteur incontournable des politiques culturelles des quartiers populaires, notamment les Quartiers Politique de la Ville ou de Veille Active. Egalement fédérer un réseau identifiable vis à vis des institutions publiques et culturelles et plus largement vis à vis des publics, avec pour mission initiale de servir d'interface auprès des*

représentant.e.s du secteur public ou des politiques. Enfin, tout mettre en œuvre pour jouer un rôle dans les fonctions suivantes : identifier les besoins culturels des habitant.e.s, conduire une réflexion politique et sociologique, contribuer au rayonnement des quartiers en se faisant porteurs de projets innovants et qualitatifs démontrant leur richesse artistique et culturelle, également évaluer l'impact économique des actions mises en place et contribuer à la lutte contre le chômage par des propositions solidaires en recrutant les habitants prioritairement, enfin proposer des formations pour améliorer les capacités d'organisation et de création des sociétaires".

La nature de la production de la coopérative entre sociétaires

La coopérative s'engage à offrir une logistique administrative, financière et organisationnelle pour mutualiser, des plans de formation et des modules d'éducation citoyenne afin de permettre à tous de développer leur capacités de comprendre et d'agir, par la diffusion des savoirs, la mobilisation des acteurs et l'expérimentation visant à favoriser l'émergence, la conception, la maintenance et la restauration de services et de produits situés dans les domaines culturels, citoyens, créatifs, artistiques, artisanaux y compris les activités récréatives contribuant au mieux vivre ensemble comme le jardinage, la cuisine, les jeux de société, ou des loisirs portés par les sciences de l'homme ou la philosophie.

Ces biens et services peuvent se situer dans les champs éducatifs collaboratifs ou être liés à des prises de conscience issues de nouveaux courants urbains et citoyens de type *empowerment* des femmes et des jeunes, lutte contre les discriminations, accès à la culture pour tous, économie collaborative, mobilisation de personnes issues de la société civile, résidences d'artistes, diffusion de spectacles, débats et créations pluridisciplinaires, sans oublier les instants de partage de produits alimentaires, de boissons ou de préparation au moment des repas ou lors des soirées, toujours dans l'idée de respecter les valeurs de développement durable, de protection des richesses de la nature et d'économie de taxe carbone.

Les valeurs et les principes coopératifs

La vocation de Quartiers d'Art est de devenir une pépinière d'innovations durables, dans le respect des droits de l'humain et du citoyen.ne, pour l'égalité du plus grand nombre et de manière solidaire dans une vision prospective avec la plus stricte neutralité politique et religieuse en respectant les valeurs suivantes :

- Rapprocher économie et culture par la promotion du tourisme local, inventer de nouvelles stratégies pour créer plus de richesses et de bien-être dans les quartiers populaires dits Quartiers Politique de la Ville ou de Veille Active à Paris et pourquoi pas au-delà en France et en Europe.
- Démontrer la faisabilité et rendre tangible la nécessaire transition sociale de l'économie dans les quartiers Politique de la ville en premier lieu, car nous avons conscience d'appartenir à un système complexe d'acteur.rice.s aux compétences variées et complémentaires, au sein duquel nous souhaitons apporter notre contribution tout en permettant à chacun de trouver sa place ; organisation apprenante, dynamique d'évolution, agilité, car nous avons conscience d'agir dans un monde en mouvement au sein duquel nous sommes en coévolution avec nos partenaires.
- Avoir un impact positif sur la façon dont les entreprises exercent leur activité, notamment en ce qui concerne leurs impacts sociaux et la prise en compte du développement durable et des solidarités sur l'organisation et l'aménagement des territoires. Cet impact se veut aussi positif sur les structures issues du secteur non marchand, structures de type associatif et issues de l'économie publique, de la culture

municipale telles que les régies de quartiers, les équipements culturels ou sociaux de proximité, tels qu'ils sont rencontrés le plus souvent dans les quartiers populaires.

Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif

Il constitue une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales tels qu'elles sont définies par l'Alliance Coopérative Internationale avec notamment :

1. La prééminence de la personne humaine ;
2. La démocratie ;
3. La solidarité ;
4. Un sociétariat multiple ayant pour finalité l'intérêt collectif au-delà de l'intérêt personnel de ses membres ;
5. L'intégration sociale, citoyenne, économique et culturelle, dans un territoire déterminé par l'objet social.

Le statut Scic se trouve en parfaite adéquation, par son organisation et ses objectifs, avec le projet présenté ci-dessus.